N° 83
11 Juillet 1918

Urbain GOHIER

LA VIEILLE-FRANCE

Bordeaux 1914 : ils en rêvent !
Un autre Chiffon de papier.
Représailles ! — Inéligibles !
Une bonne Déclaration des Droits.
La Société secrète *La Patience*.

Tous les Jeudis
Le N° : 25 centimes
un an : 10 fr.
six mois : 6 fr.

5, rue du Pré-aux-Clercs
PARIS (VII^e^)

« Pour la Liberté et l'Indépendance »

des Tchéco-Slovaques

« Nous n'avons pas besoin d'une tutelle étrangère ; nous savons marcher seuls vers l'idéal de l'humanité entière : la Liberté et la Justice !

» Nous n'avons besoin ni de l'esprit étranger, ni des conseils de l'étranger ! »

Discours du Docteur Kramar, au Congrès des Nations opprimées d'Autriche-Hongrie, *à Prague, le 16 mai* 1918.

Reproduit avec visa de la censure française dans La Nation tchèque, *le* 15 *juin* 1918.

Un jour peut-être nous parlerons en France avec la même hardiesse que parlent en Autriche les hommes des nations opprimées.

Le rêve des Quinze-Mille

Bordeaux!

La tentative du Quinze-Mille Puech pour jeter la panique dans Paris, afin de fournir une excuse à la fuite des parlementaires, évoque naturellement le souvenir du premier exode.

Le 28 août 1914, le Grand Ministère de Défense nationale avait fait afficher sur les murailles de la capitale une proclamation :

Français !
Le gouvernement nouveau vient de prendre possession de *son poste d'honneur et de combat...*

Le 2 septembre, tous les Q.-M. recevaient de M. Thomson, ministre du commerce, de l'industrie, des postes et télégraphes, une lettre confidentielle :

Mon cher Sénateur (ou député),
J'ai l'honneur de vous prévenir que deux trains seront mis à la disposition des membres du Parlement et de leurs familles demain jeudi, à 18 h. 13 et 18 h. 33.
Ces trains partiront de la gare d'Orsay.

Une seconde lettre, non moins confidentielle, suivit immédiatement la première, pour avertir les fuyards qu'il y aurait *trois trains :* le troisième partirait du P.-L.-M. à 12 h. 45 « et serait également réservé aux membres du Parlement. »

J'avais écrit alors un excellent article sur cette conception de la Défense nationale et sur le spectacle qu'offrit Paris, surtout aux alentours de la gare d'Orsay, dans la nuit de l'embarquement.

On croira sans peine que mes réflxions furent « coupées ! ».

Mais elles ne sont pas perdues.

Le 4 septembre, pour le glorieux anniversaire de la République, toute la bande était installée à Bordeaux.

Le 20 septembre, à Bordeaux, le ministre de l'intérieur Malvy soumettait à la signature du président de la République un décret prononçant la dissolution du Conseil municipal de Vitry-le-François (Marne), pour ce motif :

Considérant que les conseillers municipaux et la municipalité entière de Vitry-le-François ont *quitté la ville à l'approche de l'ennemi*; que par cet abandon, qui constitue *le manquement le plus grave à leurs fonctions*, ils ont entraîné le départ de tous les agents municipaux et *compromis la sécurité de la population...*

La plaisanterie était assez grossière; mais le peuple français n'est pas difficile.

Dès le 13 septembre, l'*Indépendant* des Pyrénées-Orientales avait publié cet article de M. Emmanuel Brousse, *député*, daté de Bordeaux :

Que de monde! Le Bordeaux habituel tranquille et silencieux était transformé en un Bordeaux agité, enfiévré, bruyant et bourdonnant. Les placides Bordelais étaient remplacés par les Parisiens gouailleurs, les habitués des grands boulevards hommes et femmes, des directeurs de grandes administrations, des fonctionnaires de ministères, des attachés de cabinet, tous plus décorés les uns que les autres.

Tout le Théâtre Français est là : le grand et tonitruant Mounet-Sully en tête, et aussi des demi-mondaines de marque. Bref, tout ce qui constitue le Paris joyeux et fêtard, toute cette noce, toute cette joie, toutes ces fleurs dans les mains ou au corsage des femmes, ces cris, ces rires qui transforment ce coin de Bordeaux pavoisé, illuminé, en une vaste kermesse au moment où le canon gronde sous les murs de Paris, où les cadavres s'amoncellent, où les deuils se multiplient, tout cela choque et vous attriste.

L'envie vous prend de clamer toute votre indignation et votre écœurement à cette foule follement enthousiaste que la peur tenait aux entrailles huit jours avant et jetait pêle-mêle dans les trains en partance de Paris à Bordeaux. La sécurité, l'éloignement du danger,

l'assurance que le traitement ne manquera pas avec quelques indemnités de déplacement en plus, tout cela a rendu la gaieté à ce monde administratif, journalistique, artistique et fêtard.

Comme je fais part de mon dégoût a un collègue qui arrive vers moi la main tendue, il me dit : « Ce que tu vois aux terrasses des cafés de la place de la Comédie te chiffonne, cher ami. Que dirais-tu si tu allais dans les grands restaurants de la ville, au *Chapon fin*, par exemple. Ministres, hauts fonctionnaires, grands journalistes, artistes parisiens de marque sont là attablés avec des femmes superbes, couvertes de bijoux, parées de belles toilettes. On sable le champagne, on fume, on plaisante, on rigole, pendant que là-bas, dans l'Est, nos braves petits soldats se font trouer la peau pour conserver le bien-être à ces gens-là. Passe encore quand la noce se fait dans les salles de restaurant; mais dimanche on a vu déambuler des ministres venant de passer une agréable journée avec des dames, circuler dans des automobiles pleines de fleurs et conduites par des militaires. Des femmes du peuple, dont les maris ou les fils ont été blessés ou tués à l'ennemi, ont crié leur indignation sur le passage de ces automobiles fleuries. C'est un avertissement; si on n'y met bon ordre, il se produira quelque manifestation violente dont vous direz des nouvelles. Tout cela finira mal. »

Le lendemain, les détails donnés par mon collègue m'ont été confirmés et au-delà. Il y a unanimité dans toutes les classes de la société, dans tous les milieux bordelais, contre ce manque de tenue et de dignité de ceux-là même qui devraient donner l'exemple de la correction et du sacrifice.

Emmanuel Brousse.

L'article fut reproduit dans l'*Eclair* de Montpellier. Mais les quatorze Juifs de la censure parisienne en interdirent la publication dans la capitale qui, nettoyée de tous les élements malpropres : politiciens, aigrefins, journalistes prostitués, catins, édifiait le monde par sa belle tenue.

Le sénateur Bérenger écrivait de son côté :

Hier encore on pouvait voir, en plein Bordeaux, une limousine superbe fendre en hurlant la foule, avec un

fanion spécial et cette inscription : « Service du Ravitaillement ».

A l'intérieur, un délicat bouquet de roses et d'œillets et, sur les banquettes, une femme élégante. Beau sujet de décoration pour un peintre officiel !

Bien sûr, sujet de « décoration ». Mais dans un autre sens. Le peintre de Félix Faure, Steinheil, avait été « décoré » comme ça. En 1914, c'était M. Viviani qui eût « décoré » le peintre.

M. le sénateur Clemenceau citait son collègue et racontait aussi, dans l'*Homme Enchaîné*, pour quels services étaient réquisitionnées les automobiles au nom de la Défense nationale :

De mon côté, je connais un grand négociant parisien qui avait acheté une automobile au prix de 18.000 francs, peu de temps avant la déclaration de guerre. On la réquisitionne, on la paie 7.000 francs et, comme il est riche, il se contente d'observer qu'il peut bien faire cadeau de 11.000 francs à la République pour ses soldats. A deux mois de là, il vient à Bordeaux et s'arrête, stupéfait, place de la Comédie, devant sa propre voiture où deux belles dames sont confortablement installées.

— Voilà des personnes qui me coûtent bien cher, se dit notre homme rembruni.

Les deux dames s'arrêtant au premier magasin, il apprend du chauffeur que sa voiture est au service d'un de nos plus hauts fonctionnaires — en âge de porter les armes — doté d'appointements qui lui permettaient de s'offrir une automobile au moins, et même plusieurs. Je n'ai pas besoin d'ajouter que c'est un acharné *censureur*.

L'*Homme Enchaîné* donna bientôt — (Malvy ne le censurait pas autant que Clemenceau nous censure) — de nouveaux détails sur l'orgie et sur le pillage de notre fortune par les politiciens au profit des hétaïres...

Le Quinze-Mille Puech et ses pareils rêvent de cet heureux temps. Ils voudraient bien le revivre. Ils tâchent d'affoler Paris pour avoir un prétexte de fuite... Partiront! Partiront pas!

La Vie chère. — Les causes premières

Les comptes d'une grande Société d'agriculture, en Algérie, nous montraient dernièrement que les intermédiaires parasites et les commerçants trop avides ne sont pas les seuls auteurs de la vie chère. Le *producteur* qui réalise « malgré la sécheresse » un bénéfice annuel de **2.400.000 fr.** pour un capital de **1** million abuse dangereusement de la détresse publique (v. nº **79**).

Voici un exemple pareil, en Tunisie.

La *Société générale des Huileries du Sahel Tunisien*, au capital de **2.150.000 fr.**, déclare pour l'exercice 1916-1917 un bénéfice de **3.116.746** francs 23 centimes Soit, 150 %.

Mais les 3 millions ne proviennent pas de la vente; c'est le chiffre d'une estimation provisoire faite, dit le rapport, « avec toute la modération désirable ». La Société garde en magasins les huiles qu'elle estime « modérément » à 3.116.746 fr., et qu'elle vendra beaucoup plus cher lorsque *son abstention de vendre* aura fait monter les cours.

L'huile est une denrée alimentaire de première nécessité.

Comment s'appelle, en langage pénal, *l'abstention de vendre* une denrée de première nécessité, lorsqu'on en accumule un stock d'une valeur égale à 150 % du capital ?

Il ne faut pas même arguer que le producteur exagère légitimement ses prix, afin de compenser l'augmentation des frais généraux, en particulier du prix de la main-d'œuvre. Dans l'espèce considérée, ces dépenses ont passé de 245.111 fr. à 305.416 fr., d'une campagne à l'autre: en augmentation de 60.304 fr. Alors ?

Si les gouvernants voulaient *réellement* abaisser le coût des choses nécessaires, ils remonteraient au premier anneau de la chaîne : à la production. Il suffirait de déterminer les prix de revient, d'y ajouter le bénéfice honnête, et de régler là-dessus les transactions suivantes.

La guerre n'est pas *la cause* de la vie chère; elle en est *le prétexte*. Trop de gens y trouvent leur avantage.

" La Russie " ? -- Mais non !
" La France " ? -- Pas davantage

L'*Action Russe* proteste à bon droit contre la confusion qui s'établit entre « la Russie », la vraie, et les pires ennemis de l'Etat russe :

Ce qui est surprenant pour tous les vrais Russes, c'est que la presse française, sans distinction de parti, parle le plus souvent d'une Russie imaginaire, théorique et par cela même fantaisiste. On dit par exemple couramment que « *la Russie* a fait la révolution », que « *la Russie* exige ceci ou cela », ou que *la Russie* ne voudra jamais accepter » telle mesure ou telle autre.

En réalité la Russie, prise dans son ensemble, n'a pas « fait la révolution ». La révolution a été le fait d'une petite minorité arrogante et tumultueuse qui a transformé un simple coup d'Etat en une anarchie telle que le monde n'en avait jamais vu de semblable.

A côté de cette poignée de turbulents, personne à l'étranger n'a voulu voir les millions de femmes russes qui pleurèrent la chute du tzar, les millions de citoyens qui furent stupéfiés par cet événement imprévu, les peuples entiers de la Sibérie, de l'Asie centrale, du Nord de la Russie d'Europe, de l'Oural, du Caucase, auxquels la nouvelle de la révolution n'est parvenue que plusieurs mois après ces jours néfastes ; les gens religieux qui ne se représentent pas la religion autrement qu'avec le Tsar, les innombrables monarchistes convaincus qui ne consentiront jamais à ce qu'on leur fasse subir un régime artificiel ne correspondant nullement aux conditions de la vie russe.

C'est exactement comme en France, lorsque Vigo disait : « *la classe ouvrière* ! » — lorsque Renaudel dit : « *le prolétariat* ! » — lorsqu'une poignée de bas politiciens, élus par une infime minorité, détenteurs d'un mandat périmé, disent : « *le pays !* — lorsque Abrahami, Reinach, Landau, Gruenbaum disent : « *La France !* »

Mais pourquoi le grand peuple russe et le grand peuple français se laissent-ils faire ?

NOTES BREVES

Independence Day.

Les Américains et les Français ont célébré avec enthousiasme, sous l'œil de leurs alliés anglais, la fête de l'Indépendance américaine.

Dans la guerre de l'Indépendance, les Français étaient déjà les alliés des Américains. Les Anglais ne l'ont pas oublié. Mais ils sont heureusement discrets. Ils savent que nos intentions sont bonnes. Nous ne demandons qu'à plaire : ce n'est pas notre faute si l'on ne peut contenter tout le monde à la fois.

Les Anglais sont nos alliés de la première heure.

Les Américains sont nos alliés de la onzième heure.

Les uns et les autres connaissent la Bible et ses paraboles.

Enfin viendra l'heure des Japonais, (*coupé !*)

. Très malins, les Japonais !

Mystérieuse correspondance.

Les journaux socialistes font grand bruit d'une correspondance volumineuse du citoyen Renaudel, à destination de la Suisse, qui aurait été détournée à la frontière.

Le coupable serait un prêtre mobilisé qui n'aurait pas rempli les fonctions de chapelain au château de Bessoulet, pour les baptêmes à l'eau du Jourdain et les communions sensationnelles de la famille Jaurès.

Mais ce qu'il importe surtout de savoir, c'est *l'objet de cette correspondance* continuelle et mystérieuse du citoyen Renaudel *avec l'étranger*...

Les accommodements.

« Alors que M. Loubet, — disions-nous, n° **81** — contre-signait les lois et décrets les plus rudes contre le clergé séculier, sa femme envoyait des dons à Rome, *protégeait les couvents de la Drôme*, et le jeune Lou-

bet occupait une place d'honneur aux catéchismes de Saint-Philippe du Roule ».

Un lecteur nous écrit :

Protection très intéressée, puisque M. Loubet a fait transformer la chocolaterie des Trappistes d'Aiguebelle en Société anonyme dont il possède les neuf dixièmes des actions, lui rapportant un million bon an mal an.

M. Fallières ne tire pas autant de son célèbre crû du Loupillon. Que n'y a t-il installé les Trappistes du Mont-des-Cats ?

Manque de dignité.

L'amiral Bienaimé, tombé au Parlement, est mis en cause par le Juif Ephraïm dans un écho du *Cri de Paris-Jéricho*. Bien vite, il envoie au journal hébreu une colonne et demie d'explications avec l'offre de communiquer ses dossiers au sanhédrin.

L'amiral Bienaimé oublie un peu trop, pour un ancien soldat, qu'il est Français et que nous sommes en France.

La seule réponse à faire au Juif, qu'il s'appelle Ephraïm, Reinach, Paix-Séailles ou Rappoport, est une question : « *Qu'est-ce que vous venez f... chez nous ?* » et une suggestion : « *F.....-nous le camp !* »

M. Bailby est polythéiste.

Si vous vouliez remercier la divinité, vous diriez « *Dieu merci !* ».

M. Bailby, protecteur du traître Juif Landau, craint de passer pour clérical ; il écrit : « *dieux merci !* » (*Intrans.*, 29-6).

Vous saisissez la nuance : quand on invoque *un* Dieu, on est calotin ; quand on en invoque une troupe, on est libre-penseur.

L'entretenu de herr Hartmann.

Les Parisiens n'ont pas oublié l'article par lequel, à l'occasion des raids de Zeppelins sur Londres, le camarade Hervé sommait les Allemands de venir aussi sur Paris.

Après 50 expéditions meurtrières, il pourrait se déclarer satisfait. Cependant (*Victoire*, 29-6), craignant

que le bombardement des villes rhénanes ne cause des embarras intérieurs à Guillaume II, *Drapeau-dans-le-fumier* enjoint au commandement français « de ne pas fatiguer nos escadrilles à survoler Mayence et Cologne ».

C'est probablement dans ces villes que l'entretenu de l'escroc Rochette et de l'espion Hartmann a placé ses économies, en immeubles.

Indispensables à l'arrière.

« Sont maintenus en dehors des unités combattantes », comme *indispensables et irremplaçables* dans leur emploi (*Journal Officiel*, 20-6-18) :

Comme dactylographe : Goudran (Léon), classe 1904.

Comme chef d'usine : Morantin (Louis), classe **1918**.

Les dactylographes manquent à l'intérieur!

Et les jeunes gars de **20 ans** sont indispensables comme chefs d'usine. « Maintenu en sursis ». A **20 ans.** La valeur (directoriale) n'attend pas le nombre des années. (*Journal Officiel*, p. 3521).

Qui est l'embusqueur?

Les chevaux!

Par ordre supérieur, des chevaux ont été abattus en nombre considérable dans plusieurs corps d'armée.

Par ordre supérieur, l'autorité militaire réquisitionne les chevaux de la culture, même le cheval unique du petit laboureur.

Assaut de zèle et de vitesse entre ceux qui sont chargés de tuer des chevaux à l'armée, et ceux qui sont charger de démonter l'agriculture pour remonter l'armée.

Résultat (sauvagerie à part) : la production agricole paralysée, la disette accrue, des millions *détruits.* (Débats parlementaires; *Journal Officiel* des 22 et 26 juin).

N. B. — *Par ce temps de bombardements, il faut tout prévoir. Si* **la Vieille-France** *vous manque un jour, c'est qu'il y aura eu un point de chute... chut!*

Chiffons de papier.

La Prusse avait garanti la neutralité de la Belgique ; elle renie sa signature, met la Belgique à feu et à sang, proclame cyniquement que les traités sont des « chiffons de papier ».

Vingt nations lui font une guerre implacable pour lui imposer à jamais le respect du Droit.

La Prusse avait également garanti l'intégrité de la monarchie danoise. En 1864, elle a renié sa signature et déchiré un « chiffon de papier » avec autant d'audace qu'en 1914. Elle ne fut pas châtiée ; elle fut au contraire encouragée par l'établissement de son hégémonie sur l'Allemagne. Ce premier succès dans le crime l'a poussée au crime nouveau.

L'Europe doit reconnaître qu'elle paie aujourd'hui la rançon de sa faute antérieure — à cinquante ans de distance. Qu'est-ce qu'un demi-siècle dans l'Histoire ? La leçon est terrible ; elle est claire.

L'intégrité de la monarchie danoise, telle qu'elle était sortie des traités de Vienne, avait fait d'abord l'objet d'un « *protocole dressé à Varsovie, le 5 juin 1851, entre les représentants du Danemark et de la Russie, au sujet des droits de la Maison de Holstein-Gottorp sur les duchés dano-allemands* ».

Il y était dit :

S. M. le roi de Danemark et S. M l'empereur de toutes les Russie, prenant en considération les transactions conclues entre leurs augustes prédécesseurs dans les années 1767 et 1773 ;

Considérant qu'autant *pour établir le repos du nord de l'Europe* sur un pied durable que pour écarter tout ce qui pouvait, alors ou dans l'avenir, donner lieu à des malentendus ou différends dans l'auguste maison d'Oldenbourg, l'empereur Paul, de glorieuse mémoire, alors

grand-duc de Russie, a renoncé pour lui-même, ainsi que pour ses héritiers et descendants, en faveur de S. M. le roi Chrétien VII de glorieuse mémoire, ainsi que des héritiers de la couronne royale, à tous ses droits et prétentions au duché de Slesvig en général, comme à la partie ci-devant princière de ce duché en particulier : que de la même manière et par les mêmes motifs S. M. l'empereur Paul a cédé pour lui-même, ainsi que pour ses héritiers, tout ce qu'il possédait en commun dans le duché de Holstein... Considérant que cet acte de cession du duché de Holstein n'a eu lieu expressément qu'en faveur de S. M. le roi Chrétien VII et de sa descendance mâle.

1° *Le but qu'on se propose* dans l'intérêt de la paix du nord, autant que dans celui de la paix intérieure de l'auguste maison d'Oldenbourg, *savoir le maintien de l'intégrité de la Monarchie danoise...*

Cet arrangement bilatéral devint un arrangement européen, discuté en grande conférence, signé et garanti solennellement par les grands Etats, le 8 mai 1852.

Le Protocole de la Conférence porte que :

Le plénipotentiaire de Danemark, au nom de sa cour, a exprimé les sentiments de reconnaissance que lui inspirait le témoignage d'intérêt qu'elle venait de recevoir des puissances amies qui ont contribué à une transaction d'une si haute importance pour la conservation de l'intégrité de la monarchie danoise.

Ces puissances étaient, avec la France, la Russie, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Suède.

Le traité, dans ses dispositions essentielles, est ainsi conçu :

Au nom de la T. S. et I. Trinité.

Le Prince-Président de la République française, S. M. l'Empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, S. M. la Reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, S. M. le Roi de Prusse, S. M. l'Empereur de toutes les Russies et S. M. le Roi de Suède et de Norvège, *considérant que le maintien de l'intégrité de la monarchie danoise, lié aux intérêts généraux de l'équilibre européen, est d'une haute importance pour la conservation de la paix,* et qu'une combinaison qui appellerait à succéder à la totalité des

Etats actuellement réunis sous le sceptre de S. M. le Roi de Danemark la descendance mâle, à l'exclusion des femmes, serait le meilleur moyen d'*assurer l'intégrité de cette Monarchie*, ont résolu, à l'invitation de S. M. danoise, de conclure un traité, afin de donner aux arrangements relatifs à cette succession un gage additionnel de stabilité par un acte de reconnaissance européenne. En conséquence, les H. P. C. ont nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir :.....

Lesquels, après s'être communiqué leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

Art. 1er. — Les Hautes Parties contractantes... s'engagent d'un commun accord... à reconnaître S. M. le Prince Christian, de Slesvig-Holstein Sonderbourg-Glücksbourg, et aux descendants mâles issus des lignes directes de son mariage avec ladite Princesse, le droit de succéder *à la totalité des Etats actuellement réunis* sous le sceptre de S. M. le Roi de Danemark.

Art. 2. — Les H. P. C., *reconnaissant comme permanent le principe de l'intégrité de la Monarchie danoise*, s'engagent, etc...

Art. 3. — Il est expressément entendu que les droits et les obligations réciproques de S. M. le roi de Danemark et de la Confédération germanique, concernant les duchés de Holstein et de Lauenbourg, droits et obligations établis par l'acte fédéral de 1815 et par le droit fédéral existant, ne seront pas altérés par le présent traité...

Art. 4...

Art. 5...

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs l'ont signé et y ont apposé le cachet de leurs armes.

Fait à Londres, le 8 mai de l'an de grâce 1852.

WALEWSKI, BILLE, KUBECK,
A. MALMESBURY, BUNSEN,
BRUNNOW, REHAUSEN.

Là-dessus, le Danemark pouvait dormir tranquille!

En 1864, sous prétexte d'affranchir les terres allemandes de Lauenbourg et de Holstein, réellement peuplées d'Allemands et qui avaient fait partie de la Confédération germanique, la Prusse et l'Autriche se jettent sur le Danemark : la Prusse

s'empare non seulement du Holstein, mais du Slesvig, tout danois. Le traité du 30 octobre 1864 consacre cette spoliation.

Deux ans plus tard, à Prague, 24 août 1866, la Prusse prend l'engagement de consulter les populations du Slesvig septentrional et de restituer au Danemark les Danois qui n'accepteraient pas l'annexion prussienne. Jamais l'engagement n'a été tenu ; jamais les Danois du Slesvig n'ont été consultés sur leur sort.

Que fit l'Europe, ainsi bravée?

Que firent la France, l'Angleterre, la Russie, la Suède, quand la Prusse et l'Autriche leur jetèrent à la face les morceaux du « chiffon de papier » signé en 1852?

Rien du tout.

L'Angleterre et la Russie n'étaient pas tenues seulement par leurs signatures; les maisons régnantes de Londres et de Pétersbourg étaient unies par de nombreux mariages avec la famille royale de Danemark. Les liens du sang n'eurent pas plus d'empire que l'instrument diplomatique.

Devant le brigand énergique et fort, l'Europe se tut. Comment l'audace de la Prusse n'aurait-elle pas grandi?

En 1895, toutes les puissances envoyèrent leurs escadres saluer l'empereur allemand à Kiel.

Le port de Kiel se trouve dans les duchés danois.

L'humiliation était rude pour la France, pour la vaincue de 1870. Mais l'humiliation ne devait pas être moins ressentie par l'Angleterre, par la Russie, par la Suède, qui donnaient en même temps que nous une éclatante consécration à la violation du Droit garanti par leurs signatures!

Et quel danger pour l'avenir!

Seul dans la presse française, j'eus le courage de faire ces réflexions, dans le *Soleil*, en juin 1895, et de dégager la leçon qui pouvait servir à l'Europe.

Les événements de 1914 ont prouvé ce que j'annonçais.

Aujourd'hui, les associations slesvigoises du Danemark provoquent dans les pays de l'Entente une campagne de conférences et de tracts, rappelant l'article V du traité de Prague, l'engagement de la Prusse, les droits des populations à choisir leur nationalité, enfin le régime de violence institué dans le Slesvig par ses maîtres prussiens depuis cinquante années pour « germaniser » les Danois.

C'est fort à propos. Nous avons notre Alsace-Lorraine. Il y en a d'autres; toutes attendent du prochain Congrès européen les justes réparations et la liberté.

Les puissances qui ont pris les armes au nom du Droit ne doivent pas équivoquer avec les questions qui se poseront devant elles.

Si elles n'avaient pas laissé violer le Droit en 1871, elles n'auraient pas à se défendre maintenant contre l'ambition allemande.

Si elles n'avaient pas laissé violer le Droit en 1864, la Prusse n'aurait pas eu la force d'y attenter en 1871.

Tout s'enchaîne. La Prusse a déchiré comme *un chiffon de papier* le traité qui garantissait la neutralité de la Belgique parce qu'elle avait pu déchirer comme *un chiffon de papier* le traité qui garantissait l'intégrité du Danemark. L'Europe expie depuis 1914 sa défaillance de 1864.

Avant d'acheter vos journaux
assurez-vous que
la VIEILLE-FRANCE
est bien mise en vente par la marchande.
Cette marchande, alors, est une bonne Française
qui a refusé le thaler judéo-allemand

INÉLIGIBLES !

Les Quinze-Mille n'ont plus, depuis le 30 mai, qu'un mandat fictif, un *mandat de tolérance*. Mais ils continuent de toucher leurs 15.000 francs, de voyager « à l'œil » dans les trains où les voyageurs payants ne trouvent pas de place, et de négocier fructueusement les contrats de fournitures, les embuscades, les sursis d'appel, les ordonnances de non-lieu.

Pour parader devant le suffrage universel, pour chanter leurs propres louanges pour supprimer la critique des journalistes honnêtes, *ils ont envahi la presse*.

Les journaux de Paris ne sont plus rédigés que par des Quinze-Mille, par des Hébreux ou par d'autres naturalisés.

Les journalistes français, qui étaient *autrefois* les contrôleurs du Parlement et les informateurs loyaux du public, acceptent misérablement le rôle de subalternes ou de complices dans la tentative impudente des politiciens contre le pays.

M. Brousse, député, a fourni la solution.

Le mot d'ordre doit être répandu dès maintenant.

Inéligibles, les Quinze-Mille de 1914! **Inéligibles !**

Confiscation des biens de ceux qui ont déserté le devoir militaire.

Restitution de l'argent usurpé depuis le 30 mai 1918.

***La Vieille-France* veut être**

Un point de ralliement pour les honnêtes gens courageux

Israël

Nouvelles viâ Salonique.

Je reçois de Salonique un exemplaire du journal de cette ville, *Pro-Israël*, daté du 5 Sivan 5678 (ère juive).

J'en détache quelques informations, pour édifier l'*Incurable Imbécile* :

Un ministre des Affaires hébraïques. Le docteur Silberfarb a été élu *ministre des affaires hébraïques en Ukraine.*

C'est le premier ministère de ce genre qui ait été créé, et nous avons le ferme espoir que plusieurs nations suivront cet exemple.

En France, nous n'avons pas besoin de ministère des affaires hébraïques, parce que la moitié des ministres, sous-ministres, vice-ministres et chefs d'administration sont des Hébreux.

Les Etats-Unis Juifs fêtent l'arrivée de la Commission sioniste en Palestine. L'arrivée de la Commission sioniste en Palestine a été célébrée partout aux Etats-Unis par des manifestations enthousiastes...

Comment trouvez-vous l'expression « les Etats-Unis juifs » ? Elle évoque fatalement *la France Juive*.

Une démonstration sioniste en Hollande. (Discours des seigneurs Juifs Hinkirst, Ornstein et Grand-Rabbin Ondenwyzer). Des processions eurent lieu ensuite à travers les rues d'Amsterdam, précédées de bannières sionistes, et *chantant les airs nationaux juifs.*

Airs *nationaux*. Donc...

Les jeunes Juifs de Galicie se préparent à aller en Palestine. (On apprête fiévreusement le retour en Erez-Israël). A cet effet, deux organisations ont été constituées, *Zeire-Zion* et *Schmerim*... Elles ont élu dans leur sein un comité central qui a **son siège à Vienne**... Le comité prépare la publication d'un journal hébreu intitulé *Ha-Schomer*.

Une association affiliée à celle de **Vienne** vient d'être constituée à Paris :

L'association « Oavé-Sion » est constituée sous la pré-

sidence honoraire d'Alfred Lévy, Grand Rabbin de France.

Le comité se compose des personnes suivantes : Emmanuel Weill et Weisskopf, doyens du rabbinat; Ch. Baur, Edm. Fleg (*genheimer*), W. M. W. Haffkine, E. Mirtil, *Vidal* Modiano, A. Paillère, L. Perquel, Mlle Schach, et enfin M. Robert Lœvel, délégué par la section des Jeunes.

Le journal *Pro-Israël,* malgré le démenti de Mme Bergson, maintient la nouvelle donnée par le *Jewish World* que l'Académicien Juif Bergson « a exprimé au professeur Chaïm Weizmann le désir d'être nommé professeur à l'Université Juive de Jérusalem ».

La Société pour le développement économique de la Palestine, **constituée en Allemagne** en juillet 1916, fonde une revue, *Palœstina*, rédigée par Herr Profr Ballos, Dyk, Lewy, Mayersohn et J. Syrkin.

Enfin, *Pro-Israël* félicite chaudement le Président Wilson d'avoir nommé « un Juif qui porte le nom antique de Bernard Baruch » *Directeur* **d'achats pour tous les Alliés**...

Maintenant, l'*Incurable Imbécile* ignore plus que jamais la formidable agitation du peuple hébreu dans le monde entier. **Tous** les journaux français, vendus aux Juifs ou terrorisés par les Juifs, organisent le mensonge ou le silence autour de la question juive.

Il ne reste debout, en France, que notre pauvre petite *Vieille-France* : un caillou devant un tank.

Croix de guerre d'Isaac Hofstede.

La *Vieille-France* a signalé la condamnation des deux Juifs Aaron Vleeschdrager et Isaac Hofstede, qui se donnaient pour des inspecteurs de police, exploitaient le vice des riches étrangers, faisaient chanter les tenancières de maisons spéciales.

Leur affaire étant revenue (27-6-18) devant la 15e Chambre, qui a *réduit* paternellement les peines antérieures, on a constaté avec stupeur que l'escroc-proxénète Juif Isaac Hofstede était *régulièrement* titulaire de la *Croix de guerre*, gagnée en racolant les débauchés sur le terre-plein de l'Opéra.

Qui a donné, **qui** a fait donner au Juif immonde la Croix de guerre? L'intention de souiller cet insigne

est évidente ; l'influence de l'intermédiaire qui l'a procuré dans de pareilles conditions doit être considérable. **Qui ?** C'est l'éternelle question, que nous seuls avons l'audace de poser, à laquelle il ne sera jamais répondu.

Les hommes qui ont payé la Croix de guerre de leur sang devront faire de sévères enquêtes sur les *Croix de guerre de l'arrière*. Les Isaac Hofstede sont légion sur le trottoir. Les Douze tribus ont été pavoisées *par ordre*, dès le début.

UNE BONNE DÉCLARATION

Il faut louer hautement l'adhésion officielle de la République française, en ce 4 juillet 1918, aux principes de la Déclaration américaine de 1776 :

Tous les hommes... sont dotés par leur Créateur (oh ! oh !) *de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté, la recherche du bonheur...*

Les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces droits...

Toutes les fois qu'une forme de gouvernement devient destructive de ce but, le peuple a **le droit de l'abolir** *ou de la changer et d'établir* **un gouvernement nouveau.**

Constituante ! Revision !

Un autre régime !

TRACTS

Nous avons de nouveau des tracts à la disposition des propagandistes (qui seront bien aimables de contribuer aux frais d'impression) :

L'Internationale ! *Kaizerliche Sozialdemokratie.*

Pourquoi la Guerre aura duré quatre ans : *l'acier de l'Allemagne et les Socialistes.*

L'abandon de Lille en 1914 : *après l'abandon des dix kilomètres !*

Quelques pages concises, substantielles, frappantes.

« Soyez bons pour les Allemands »
« PAS DE REPRÉSAILLES ! »

Le mot d'ordre n'a pas été donné *hier* aux journaux germanophiles de sauver l'Allemagne des justes représailles. Il a été donné dès le début de la guerre.

C'est dans l'été de 1914, quand la Belgique était à feu et à sang, que le citoyen Renaudel a commencé de crier dans l'*Humanité* : « **Pas de Représailles ! Pas de Représailles !** »

L'Humanité du 3 décembre 1914 publiait en première page une prétendue photographie d'enfants belges choyés par les bons soldats de Guillaume II. Légende :

A Gand, un soldat allemand partage avec des enfants belges des friandises que sa famille lui a envoyées de Berlin.

Nous avons vu, aussitôt après le bombardement de *représailles* effectué sur Karlsruhe, la *Ligue des Droits de l'Homme*, plus connue sous le nom de *Ligue des Droits de l'Homme allemand* ou *de l'Homme juif*, élever une violente protestation :

Sanctions et représailles. *M. Emile Kahn* estime qu'il y a lieu de *protester contre les représailles* et de demander plutôt des *sanctions légales* contre les auteurs responsables des ravages et des dévastations commis par les armées ennemies...

(*Bulletin officiel* 1-15 juillet 1917, p. 509).

Le Juif propose évidemment de déférer le Kaiser, Hindenburg et Ludendorf à la Justice correctionnelle. On leur infligera 50 francs d'amende pour coups et blessures.

Or, après les *représailles* de la Pentecôte sur Cologne, les journaux français ont publié cette information (29-5-18) :

COLOGNE TERRORISÉE

La Haye, 28 mai. — On apprend de source sûre que le raid anglais de la Pentecôte sur Cologne a fait

beaucoup de victimes et causé de grands dégâts. Quatre-vingt-huit personnes ont été tuées; elles ont été enterrées dans la même fosse.

La ville est terrorisée.

L'épouvante des cités allemandes est un grand sujet d'inquiétude pour le gouvernement et pour l'état-major ennemis.

Donc, les représailles sont le moyen de hâter la paix.

Donc, c'est faire le jeu des Allemands que s'opposer aux représailles.

JAMAIS DÉÇUS!

Des lecteurs amis nous demandent si nous n'éprouvons pas quelque déception, devant la volonté que manifeste le peuple français de ne jamais voir ce qui crève les yeux, de toujours repousser la vérité, de suivre infatigablement et jusque dans l'abîme les aventuriers, les cabotins, les menteurs, les traîtres.

Pas du tout. Nous connaissons un peu notre histoire.

Nous sommes dans le pays où la foule a lapidé le cercueil de Colbert; où Dupleix, La Bourdonnais, Montcalm, Lévis, Lally Tollendal, ont trouvé la plus noire ingratitude; où les inventeurs de génie et les grands écrivains sont morts de misère, ignorés ou méconnus, bafoués; où la popularité, la richesse, le pouvoir, sont réservés aux histrions, aux rastas, aux maîtres chanteurs, aux prostitués.

Ce n'est pas d'hier.

« Les Français seront toujours Français! »

Le privilège de la France est précisément de trouver le dévouement, l'abnégation, les services, les sacrifices qui la sauvent, chez les bons citoyens qu'elle traite en parias.

Les Mystères de la Société secrète « La Patience »

OU

les nouvelles aventures du futur général Donnadieu.

par JEAN DRAULT

En 1802, à la veille de s'embarquer pour le Coromandel afin d'y pratiquer le contre-espionnage contre les Anglais, le chef d'escadron Donnadieu voyait l'avenir lui sourire ; il se séparait d'une maîtresse dont il était las et il rompait un autre fil à la patte : celui de la Société secrète « La Patience », très compromettante pour un militaire qui tenait désormais à rester en bons termes avec le gouvernement du Consulat.

Donnadieu secouait comme de vieilles guenilles les fautes et les erreurs de sa vie passée ; il se préparait à faire peau neuve ; il respirait !

Julie Basset, la grisette, la fille du portier de la rue de la Planche, ne demandait, comme dédommagement à cette cruelle séparation qu'une promenade sentimentale en compagnie du bien-aimé, un pèlerinage aux lieux qui avaient été témoins de leur lune de miel : les Tuileries ou Monceau qu'on appelait alors *Mousseaux*. Aux compagnons de la *Patience*, il suffisait à Donnadieu de tirer sans bruit sa révérence, de cacher jusqu'à l'intention de son départ, afin d'éviter les effets mortels de la vengeance de ces *carbonari* de Paris.

Ils l'avaient désigné pour assassiner Bonaparte (v. n° 82). Peste ! Ce n'était pas le moment !

La mélancolique promenade de Donnadieu et de sa Julie eut lieu le 13 Floréal, an X, dans les Tuileries, dont vous voyez le nom orthographié *Thuileries* sur les vieux plans parisiens de la Révolution et de l'Empire, et qui étaient restées la promenade à la mode.

En 1802, le jardin des Tuileries était aussi animé que celui du Palais-Royal, mais il avait conservé plus de distinction. Les fourreaux grecs des femmes y avaient moins d'indécence.

C'est Julie qui avait choisi l'endroit. Il est probable qu'elle savait y rencontrer l'ami de Donnadieu. La Chevardière, naguère, était toujours en tiers dans leurs parties de plaisir. Voulait-elle que le compagnon des beaux jours fît aussi partie de ce dernier pèlerinage sentimental qui était l'enterrement de leur liaison?

Mais nous savons, nous, que La Chevardière était de la police. Julie, fille d'un portier qui faisait partie de *la Rousse*, le savait aussi. Seul, Donnadieu ne le savait pas. Ce sabreur aux instincts déchaînés, ce héros mâtiné de forban fit preuve, ce jour-là, d'une naïveté d'enfant. Il redoutait la rancune de la Société secrète qu'il lâchait, mais il ne devinait ni la blessure d'amour-propre qui saignait dans le cœur de Julie, ni le désir de vengeance qui couvait derrière les beaux yeux, faussement résignés, de la maîtresse abandonnée! Piètre psychologue, le nouveau chef d'escadron!...

Le couple suivait la terrasse des Feuillants, quand on rencontra La Chevardière. On fit quelques pas avec ce confident qui avait raccommodé tant de fois le ménage irrégulier qu'on dit avoir été houleux. Puis Donnadieu croisa le commandant Berruyer. Il courut vers cet autre ami, pour lui annoncer son départ au Coromandel ou lui emprunter de l'argent. Julie profita de l'éloignement de son dragon pour échanger quelques mots avec le perfide La Chevardière.

— Il part? demanda ce dernier.

— Il le dit! Sait-on jamais?

— Ce n'est pas sûr?

— Ce dont je suis sûre, c'est qu'après-demain, pendant la revue décadaire, il doit s'approcher de Bonaparte sous couleur de le remercier de son nouveau grade, et lui porter un coup de poignard.

— Que dites-vous là, Julie?

— Ce que je sais! Il n'a rien de caché pour moi! Il y a longtemps que cette conspiration est en train. Un des conjurés désigné a eu peur et a filé (1).

(1) C'était Argoud, ancien général jacobin. (Voir le numéro 82).

C'est à Donnadieu de marcher ! Faut-il avertir la police ?

— Je m'en charge !

Donnadieu revenait. La promenade se poursuivit, amicale, attristée par la séparation prochaine. Prit-on un punch à la glace chez Véry ? Le punch des adieux ? Les rapports de police de cette étrange affaire conservés aux Archives ne le disent pas.

La dénonciation.

Ce qu'on sait, c'est que La Chevardière quitta le couple et courut rue des Petits-Carreaux, chez un des principaux agents qu'utilisait Davout et qui n'était autre qu'un certain Dossonville, homme classé comme royaliste parce qu'il avait été envoyé par Barras, après Fructidor, à la Guyane en compagnie de Pichegru, et s'en était évadé en même temps que celui-ci, Barthélemy, Aubry, La Rue, Tellier, Villot, l'adjudant-général Ramel comme l'a raconté ce dernier dans d'émouvantes pages.

Julie s'était cruellement vengée. D'une proposition qu'elle savait avoir été faite à Donnadieu par les affiliés de la « Patience », proposition d'assassiner Bonaparte qui n'avait peut-être jamais été acceptée et qui, pour l'instant était certainement repoussée, la vindicative grisette avait fait une machination susceptible de mener le nouveau commandant au poteau de Grenelle.

La Chevardière emportait la révélation mensongère de Julie comme une aubaine inespérée. On pouvait tirer un tel profit de cette affaire, que Dossonville résolut de « l'engraisser », selon le terme policier, c'est-à-dire de la rendre encore plus belle et plus profitable qu'elle ne l'était déjà. Cinq ou six policiers et fonctionnaires, qui en eurent vent ou y furent mêlés, tentèrent de l'exploiter à leur profit, les uns pour tirer de Bonaparte de somptueuses récompenses, les autres pour rentrer en grâce auprès du premier Consul qui avait des sujets de plaintes contre eux.

On enquêta sur Donnadieu. Le repaire de jacobins de la rue du Sentier où il logeait fut mis en surveillance, et on tenta d'englober dans le complot Masséna, Augereau et un tas de généraux et de colonels en froid avec Bonaparte et chez lesquels

Donnadieu était si souvent allé faire antichambre et demander des apostilles. Tout un curieux travail de police est ainsi révélé par les Archives, et qui témoigne que dans les affaires de ce genre, l'intérêt de la chose publique et le souci de la vérité passent bien après l'ambition de gros fonctionnaires. Il faut noter aussi que la société secrète « La Patience », qui était l'instigatrice de l'assassinat de Bonaparte, ne fut point inquiétée.

C'est tout à fait individuellement que certains de ses affiliés furent incriminés et poursuivis, sans qu'on remontât aux *Supérieurs inconnus* qu'on aurait certainement retrouvés dans le Sénat où l'ambitieux F.·. Sieyès était désormais confiné, enragé de voir que le Coup d'Etat de Brumaire avait porté un autre que lui au sommet du pouvoir.

Une convocation.

Le chef d'escadron avait été très satisfait de sa promenade aux Tuileries. Sa Julie, en somme, comprenait les choses : une grisette, fille de portier, ne pouvait songer à devenir commandante.

Julie se croyait apparemment toujours sous l'ancien régime; elle ne voyait pas que la blanchisseuse qui avait épousé le sergent Lefèvre était devenue la générale Lefèvre, en attendant de passer duchesse et d'être surnommée Mme Sans-Gêne. Mais ce n'était pas à Donnadieu de lui ouvrir les yeux!

Les adieux qui terminèrent la promenade eurent lieu dans le garni de la rue du Bac. Julie allait rentrer chez ses parents qui pardonnaient à l'égarée. Et le commandant promettait de payer les mois de nourrice, car Julie était grosse !

Libre enfin, Donnadieu pouvait courir au bureau de la diligence de La Rochelle. Il y retenait sa place pour partir le lendemain, 14 Floréal an X, à midi, et être à Rochefort le 18 au matin, la frégate pour Pondichéry devant mettre à la voile vingt-quatre heures après. De là, Donnadieu courut pour faire sa valise à son nouveau logis, son garni du quartier des Filles Saint-Thomas (aujourd'hui de la Bourse).

Il n'avait donné sa nouvelle adresse à personne, dans la pension bourgeoise où l'ancien graveur Sergent logeait tant de jacobins impénitents. Donnadieu vou-

lait rompre avec cette engeance. Il voulait briser aussi avec ses créanciers, loueurs de cabriolets et maquignons. Il voulait dépister surtout les redoutables compagnons de la *Patience* qui, ne le voyant plus ni au café Voltaire, ni au Luxembourg, leurs rendez-vous favoris, devaient certainement être pendus toute la journée à son cordon de sonnette.

Dans son nouvel hôtel garni, un homme attendait Donnadieu. C'était un nommé Alexandre Brière, un jeune serin, « homme de lettres » qui s'était dévoué au dragon par sympathie admirative. Celui-ci l'avait rencontré dans la pension bourgeoise de la rue du Sentier. Il lui avait dit : « Quand je commanderai les troupes au Coromandel, je vous prendrai comme secrétaire. » A present que la situation se dessinait, Donnadieu tenait sa promesse, pour une fois! C'est, en réalité, deux places qu'il avait retenues dans la diligence de La Rochelle.

« Rien de nouveau? Personne n'est venu? » demanda-t-il à son « secrétaire ».

— Pardon, commandant! Un homme à gourdin a apporté ceci.

Et Brière, inquiet, exhiba un pli avec un cachet rouge sur lequel on lisait : *Police générale. Cabinet du Ministre.*

Il se fût agi d'une lettre écrite sur le papier du café Voltaire, que Donnadieu eût frémi. Mais cela ne venait pas de la *Patience*. Cela venait de la police. Alors, Donnadieu était rassuré. Un fonctionnaire qui va rejoindre son poste au Coromandel n'a rien à redouter de la police! Il s'agissait d'un renseignement dont Desmarest avait besoin!

Brière, rasséréné, accompagnait son patron. Des Filles Saint-Thomas à la police générale située rue des Saints-Pères, la route passe par le jardin du Palais-Royal, alors entouré de tous les restaurants en renom. Donnadieu se sentit faim. Il s'offrit un bon repas qu'il partagea avec son secrétaire. Il paraît qu'ils burent beaucoup de champagne et arrivèrent très gais chez Desmarets, dans le bureau duquel le commandant Donnadieu fut introduit immédiatement.

Brière attendit dans l'antichambre et somnola, la tête lourde.

Vers le soir, un homme noir à gourdin, qui semblait un des familiers de la maison, lui demanda :

« Que faites-vous donc ici? Qui demandez-vous?

— Personne!... J'attends le commandant Donnadieu, qui est en conférence avec le citoyen Desmarets!

— Le commandant Donnadieu?

— Mais oui! Je suis son ami, et aussi son secrétaire!

— Parfait! Parfait! Je m'en doutais!... Le commandant vous a réclamé!

— Je ne le savais pas!

— Je vous le fais savoir!... Il vous demande d'aller à son hôtel et de lui rapporter tout son linge, tous ses habits, tous ses papiers!

— Quelle idée?... Ici?

— Oui?... Oui!... Il vous attend!

Le citoyen Brière alla donc déménager Donnadieu avec zèle. Il rapporta tout ce qu'on lui demandait. La police s'était épargnée ainsi le souci d'une perquisition; elle pouvait fouiller dans les effets de Donnadieu, bénévolement mis à sa disposition par un secrétaire saugreau, et agir hors de la présence de l'inculpé.

Brière n'assista même pas à cette fouille.

Il réclamait toujours Donnadieu. On lui avait dit :

— Comment donc! Mais on va vous conduire à lui!

Et on le coffra!

L'arrestation de Donnadieu

Donnadieu, de son côté, n'avait point encore été conduit à Desmarest. Il était dans une chambre du ministère de la police où il dormait d'un bon sommeil. Il ne devait voir Desmarest que le lendemain matin.

L'interrogatoire fut bienveillant. Desmarest, ancien prêtre, ex-curé de Longueil, n'avait ni la sécheresse, ni la dureté de l'ex-oratorien Fouché dont il était pourtant la créature et le disciple au point de vue policier.

Desmarest avait reçu la veille un mot du général Davout, chef de la police particulière du premier consul. Davout lui signalait Donnadieu comme affilié à une bande d'anarchistes qui avaient résolu d'assassiner Bonaparte, et Desmarest avait haussé les épaules, sceptique et murmurant :

« Encore les sornettes de cette police privée des Tuileries ! »

Donnadieu avait de la faconde. Il déclara s'étonner de son arrestation, parla de ses blessures, se targua d'attachement au premier Consul, et affirma — ce qui était vrai, — que son unique désir était d'aller servir la France aux Indes. Il n'alla pas parler, bien entendu, des propos tenus chez Sergent ni des compagnons de la *Patience !* Pour Donnadieu, tout cela n'était il pas déjà de l'histoire ?

Desmarest pensait :

« On a fait prendre à Davout des vessies pour des lanternes. Ce militaire est venu faire la noce à Paris et a dû tenir quelques propos inconsidérés après boire. Mais confondre ce zélé bonapartiste avec un assassin éventuel du premier Consul !... Non ! C'est trop drôle !... »

On frappa à la porte. Et l'huissier du Cabinet apporta un pli. Desmarest en prit connaissance et sortit en enfermant Donnadieu à double tour. Il rentra au bout d'une heure. Mais c'était un tout autre Desmarest qui reparut, soucieux, bougon. Il planta son regard dans celui du chef d'escadron et lui dit :

« Vous êtes venu à Paris pour des achats d'équipement. Où avez-vous logé ? Qui avez-vous fréquenté ? Qu'alliez-vous faire si souvent au Luxembourg ? Et au café Voltaire ? Pourquoi retourniez-vous si ostensiblement votre soucoupe ? N'était-ce point un signe de reconnaissance entre des conjurés dont vous étiez ? »

Diable !... Auprès de qui le citoyen Desmarest, chef de la sûreté générale, venait-il de si bien se renseigner ? Voilà que l'affiliation de Donnadieu aux compagnons de la *Patience* était démasquée ?... Malgré sa prodigieuse audace, le dragon reçut là un coup dont il fut tout ébranlé. Il répondit évasivement, s'indigna et plaisanta tour à tour des insinuations que semblaient cacher tant de questions concernant sa vie privée. Son plaidoyer ne convainquit pas le disciple de Fouché que la police de Davout venait d'obliger à marcher.

« Je suis obligé de vous arrêter ! » dit-il.

Donnadieu bondit :

— Pardon ! Citoyen. Et ma mission ? Et la diligence de La Rochelle ?... Et la frégate qui met à la voile le 18 !...

— Elles partiront sans vous!...

Desmarest signait un papier. Et ce papier était un mandat de dépôt qui existe encore aux Archives nationales :

Le concierge du Temple recevra le citoyen Donnadieu, prévenu de conspiration : il sera mis au secret...

Des argousins vêtus de noir, râpés, aux gros souliers à boucles, aux tromblons au poil hérissé, armés de gourdins énormes, entraient au même instant, entouraient Donnadieu et le conduisaient à la prison du Temple.

Il devait y être gardé par des geôliers qui avaient nom Deschamps, Christophe, Savard, Popon et qui avaient gardé avant lui Louis XVI et sa famille.

Donnadieu, alors, n'était pas royaliste. On ne m'ôtera pas de l'esprit que, plus tard, l'idée lui vint — et il en avait le droit — d'exploiter l'honneur d'avoir été enfermé dans le même donjon que Louis XVI, d'avoir pleuré entre les murs qui virent les larmes et le martyre de Marie-Antoinette, d'avoir été insulté par ceux qui avaient injurié Louis XVII et Mme Royale.

Par contre-coup, le respect de la royauté qui devait donner un jour à ce fils de tonnelier un haut grade, un grand commandement militaire et le titre de vicomte, ne put-il pas provenir de ce que cette royauté avait souffert elle même au Temple, innocente comme lui?

Eût-il eu un moment l'idée de tuer Bonaparte, que cette idée avait été ensuite repoussée par lui de toutes ses forces quand on l'accusa de projets homicides, et quand on l'arrêta.

Dans une tour obscure...

Dans un galetas situé sous les combles de la Tour, mal éclairé par une lucarne que masquait un sinistre abat-jour, lorsque les pas des geôliers descendant l'escalier à vis se furent éloignés, Donnadieu dut se demander, étourdi, ce qui venait de lui arriver.

Il ne devait savoir qu'un peu plus tard le nom de la créature qui avait changé l'opinion de Desmarest sur son compte et rendu aussi dissemblables les deux parties de l'interrogatoire.

C'était Julie! La douce enfant, instrument de ceux

qui avaient intérêt à charger Donnadieu et à conquérir les lauriers et les profits réservés aux sauveurs du Consul, s'était consciencieusement appliquée à faire envoyer au poteau l'amant infidèle.

Le lendemain, Donnadieu fut conduit à ce que nous appellerions aujourd'hui le parloir des juges d'instruction.

Le citoyen Fardel, « magistrat de sûreté », l'y attendait et l'interrogeait :

« Vous avez dit, citoyen Donnadieu que vous aviez reçu la mission d'une horde de conjurés, d'assassiner le premier Consul ?

— Jamais je n'ai dit cela, citoyen magistrat !

— Je suis renseigné. Si ce n'est pas vous, qui donc a reçu la mission d'assassiner ?

— Mais je ne le sais pas ! Je ne sais rien à ce sujet !

— C'est un officier. Son nom ?

— Je ne sais rien !

— Allons ! C'est vous ?... Vous avez partout proféré l'insulte contre le premier Consul, votre bienfaiteur ?

— J'ai toujours admiré le génie du premier Consul ! Tout au plus ai-je pu, ayant une âme républicaine, blâmer certains actes du gouvernement.

— Cela suffit.

Fardel disparut. Et le concierge de la Prison du Temple (on ne disait pas alors le Directeur) recevait l'ordre suivant :

Le Ministre de la Police générale enjoint au concierge du Temple de ne laisser communiquer avec personne le nommé Donnadieu. Il reste responsable de la personne de ce dangereux individu et devra veiller avec le plus grand soin à ce qu'il ne puisse s'évader.

L'affaire se corsait. Mais la façon dont l'imprudent dragon fut tiré de ce mauvais pas nous entraînerait trop loin pour aujourd'hui. La suite au prochain numéro, comme on dit pour les feuilletons...

***

A LIRE ULTÉRIEUREMENT : *Donnadieu, policier malgré lui; sa mission en Hollande et la nouvelle tentative des compagnons de la* Patience *pour assassiner le premier Consul. — L'enquête militaire sur le complot de Grenoble. — Le demi-solde, « material-menschen » des complots maçonniques. — Les complots purement militaires, etc.*

ÉCHOS

F.·. Kerensky

Il parait que [illegible]bardeur de l'armée russe, qu'on disait avoir [illegible]ssiné par les Bolchewikis ses successeurs, se re[illegible]it tranquillement à Moscou. Son repos semble avoir, au contraire, été scrupuleusement respecté par les Bolchewikis.

Juste au moment précis où il est question d'une renaissance de la Russie, F.·. Kerensky rentre en scène pour préparer un nouveau chambardement au profit de l'Allemagne, en collaboration avec Longuet et Albert Thomas.

A Paris, il descend chez le Juif Foundaminsky, qui représente en France une maison allemande de pelleteries de Leipsig. Il a des colloques avec un second Juif nommé Roubinowitch et avec un troisième Juif originaire de Varsovie, lequel s'appelle harmonieusement Fabrikant.

Ce Fabrikant, nous révèle l'*Action russe* du mardi 2 juillet 1918, s'occupait à Pétrograd, au début de la guerre, de spéculations pour le compte de la banque allemande Junker.

(coupé!)

On s'étonne tout au moins que la « grande presse d'information » ne devine pas que si Kerensky est descendu à Passy, chez un fourreur juif, c'est dans le but, à peine déguisé, de nous fourrer dedans.

En Finlande

L'*Indépendance belge* a publié :

« La Finlande, malgré sa pacification et son alliance avec l'Allemagne, continue d'être le théâtre de toutes les horreurs. Là, c'est maintenant la Garde Blanche (dite conservatrice) qui se livre à tous les excès. Elle a tué plus de soixante-dix mille socialistes démocrates; plus de trente mille ont été arrêtés et mis en prison, beaucoup sont déjà morts de faim. La fureur des Gardes blancs pour réprimer le désordre a été si grande qu'à Helsingfors, par exemple, en une seule journée, on a tué cent cinquante-huit femmes qui étaient en prison; des dames de la Croix-Rouge ont subi le même sort. Tous les gradés de la Garde Rouge ont été mis à mort; tous les éditeurs et les rédacteurs des journaux socialistes, même les employés et les ouvriers, ont été fusillés par milliers.

« Voilà par quels moyens l'Allemagne rétablit l'ordre en Russie ».

Nous demandons la permission de nous étonner que l'Allemagne tue, quelque part, tant de socialistes que ça.

L'abus du mot « national »

Le *Petit Bleu* a demandé une loi interdisant aux sociétés industrielles et commerciales d'employer le mot « national » dans leur firme.

Ce serait une très sage prohibition.

Le *Petit Bleu* visait, je crois, entre autres, une Compagnie *nationale* instituée pour la fabrication de matières colorantes et produits chimiques, et qui a raté, le 20 juin dernier, le coup de son augmentation de capital. Elle n'a pas convaincu les actionnaires de son « nationalisme ».

D'une guerre à l'autre

Quelques individus enrichis dans l'accaparement des viandes, légumes et œufs, et dans l'organisation rationnelle de la famine, lancent dans la « grande presse d'information » des comparaisons entre les prix de 1870 et les prix de 1918.

Ils citent, parmi les prix de 1870, les œufs à 45 centimes pièce, les carottes à 2 francs la botte, les poulets à 10 et 20 francs, les dindes à 65 francs, les oies à 25 francs.

« Nous n'en sommes pas là ! » disent-ils.

Pardon ! Nous en sommes là, et au-delà ! On ne trouverait pas aujourd'hui une oie pour 25 francs, comme dans le Paris assiégé de 1870.

Ces affameurs se gardent bien de rappeler, d'ailleurs, que les prix de famine de 1870 n'existaient que dans une ville bloquée, alors que dans toute la province, les prix avaient plutôt baissé J'ai déjà cité ici-même l'exemple d'une dinde vendue 2 francs dans la Sarthe, et d'un cochon vendu 15 francs !

Aujourd'hui, la liberté des mers existe pour Paris comme pour la province. Mais le blocus des affameurs et des intermédiaires appliqué à toute la France est autrement implacable et féroce que celui que les Prussiens appliquèrent, en 1870, à la seule ville de Paris !

Politique de Banquiers

Une *note brève* parue dans le n° 81 de la *Vieille France* (p. 14) relate un passage du *Journal* du maréchal de Castellane concernant les palinodies du *Journal des Débats*. Ces palinodies, qui consistent à donner aujourd'hui un coup d'épaule amical à la presse progermaine de Paris, sont utiles à étudier parce qu'elles

révèlent la pensée de la Haute-Banque, dont le *Journal des Débats* est le rabatteur servile.

Aujourd'hui, la Haute-Banque veut une paix boiteuse et hâtive avec Berlin parce que, des deux côtés du front, il y a des affaires judéo-internationales interrompues depuis 1914, et que des sans-patrie ont hâte de reprendre.

Mais nous signalions dans la série de nos *Révolutions et Sociétés secrètes*, (n° 72) d'après les *Mémoires* du Comte de Semallé, l'énigmatique installation du *Journal des Débats* à Bruxelles, à deux pas de Gand, séjour de la cour de Louis XVIII pendant les Cent-Jours. L'ancien *Journal de l'Empire* devenait-il royaliste ?

Oui et non.

Qui se souvient, disions-nous, que le *Journal des Débats*, prenant le nom de *Moniteur de Gand*, vint alors s'installer à Bruxelles avec ses rédacteurs de Lahorie, Guizot et Bertin de Vaux, pour faire une politique royaliste, mais en prêchant la fusion des royalistes purs avec les néo-royalistes de l'ancien gouvernement provisoire, pour la plupart si suspects, et presque tous agents de la F.·. M.·.

La Haute-Banque guignait les emprunts que la Restauration allait être obligée de faire pour liquider le passif de la Révolution et de l'Empire. Le *Journal des Débats* venait rabattre les emprunts. Les requins de l'Ecu rouge de Francfort attendaient la proie.

Politique de banquiers.

Un nouveau journal

Un nouveau journal vient de paraître. Il est socialiste comme les sept qui ont été récemment fondés. Nous en félicitons bien sincèrement les banquiers français, les armateurs français, les fournisseurs de guerre français, tous les millionnaires français quelconques dont le socialisme veut résolument la peau et qui laissent ce socialisme devenir le maître de la presse en France, sous le contrôle juif et allemand, sans riposter par des armes égales.

Dans ce nouveau journal, le citoyen Arthur Rozier, député de la Villette, a déclaré :

« Ce n'est pas pour, c'est contre le roi de Prusse qu'il faut travailler ».

Alors, pourquoi le citoyen Arthur Rozier, témoin à décharge de l'espion Goldschild dit Goldski, au procès du *Bonnet Rouge*, faisait il campagne contre la loi de 3 ans, auprès des ouvriers bijoutiers, en 1914 ? Il se livrait à cette politique anti-française en compagnie de son ami intime le marchand de kamelotte bijoutière allemande, Moritz Kuppenheim, demeurant 9, rue Volney, espion boche de l'ambassade d'Allemagne et *persona grata* auprès de Herr Von Schœn.

J. D.

Pagéol

Energique antiseptique urinaire

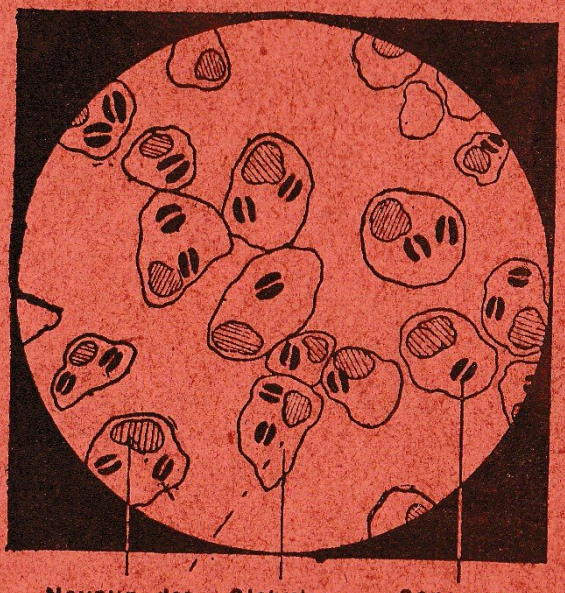

Noyaux des Globules blancs — Globules blancs — Gonocoques

Goutte de pus vue au microscope

Guérit vite et radicalement

Supprime les douleurs de la miction

Evite toute complication

Communication à l'Académie de Médecine du 3 décembre 1912

L'OPINION MÉDICALE :

« Il suffit donc pour seul et unique traitement par la nouvelle méthode, de prendre, au début de chaque repas, jusqu'à complète guérison, de 15 à 20 capsules de Pagéol dans les 24 heures ; quantités qui s'abaissent des deux tiers dans les états chroniques. Les résultats ne se font pas attendre, ils sont tels que, vraiment, il serait bien difficile de vouloir exiger davantage, et qu'il paraît tout à fait impossible de pouvoir véritablement faire mieux. »

Dr HENRY LABONNE,
Ancien interne des hôpitaux de Paris,
Licencié ès-Sciences, Médecin spécialiste

Etabl. Chatelain, 2, rue Valenciennes, et toutes Phies.
La 1/2 boite, franco 6 fr. 60 ; la grande boite, franco 11 fr.

Hémorroïdes

JUBOLITOIRES

SUPPOSITOIRES SCIENTIFIQUES

Antihémorragiques, Calmants et Décongestionnants

Laboratoires de l'URODONAL, 2bis, Rue de Valenciennes, Paris.

La Boîte franco : 6 fr. ; les 4 Boîtes franco : 22 fr.

Le livre de la guerre :

La Race a parlé

4 fr.

Le livre de toujours :

Pour être sages

4 fr.

RHUMATISMES La goutte et toutes les maladies arthritiques sont guéries radicalement par le **TRAITEMENT DU CHARTREUX**, le plus puissant antirhumatismal connu. Pas d'insuccès, pas de régime spécial. Demandez à M. Malavant, 19, rue des Deux-Ponts, à Paris, la brochure explicative gratuite et franco, vous vous guérirez vous-mêmes.

Bulletin d'Abonnement

Le meilleur Bulletin d'Abonnement est un **Mandat** ou **Bon de poste** de **10** fr. accompagné de *votre nom* et de *votre adresse.*

Le système du recouvrement postal entraîne des frais et des complications dans notre service, au service de la poste, *à votre domicile.*

Pour ajourner le versement des 10 francs, que vous finirez par payer, ne développez pas la **Bureaucratie** et la **Paperasserie**.

Un Mandat ou Bon de 10 francs simplifie tout

Simplifiez !

Le Gérant : GENDROT

Imp. Chantenay, 15 rue de l'Abbé-Grégoire, Paris